

**PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EN DATE DU 28 MARS 2026**



Le Président, Patrice Burel ouvre la séance à 9h40 et remercie les membres de notre association d'être venus aussi nombreux pour participer à cette assemblée générale annuelle des Amis du Château de Fontainebleau dont l'ordre du jour est rappelé ci-après.

Il remercie également les personnalités présentes : Madame Béatrice Rucheton, Vice-présidente du Département de Seine-et-Marne, Monsieur le Maire de Fontainebleau Julien Gondard, ainsi que, bien sûr, Madame Marie-Christine Labourdette, présidente du château de Fontainebleau qui a bien voulu mettre à notre disposition, une fois encore, cette magnifique salle des Colonnes créée par le Roi des Français, Louis-Philippe 1er, ce dont nous la remercions bien vivement.

Il mentionne aussi la présence de notre président d'honneur, Gérard Tendron, qui aura présidé 12 assemblées générales des ACF (en fait 11, en raison des maladroites d'un cheval il y a 4 ans...) et à qui j'ai la lourde tâche de succéder depuis le 20 novembre dernier.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire : 189 adhérents étaient présents ou représentés.

- Désignation des secrétaires de séance
- Approbation du PV de l'assemblée générale du 29 mars 2025
- Rapport moral et d'activités du Président, suivi de questions et du vote
- Rapport financier, suivi de questions et de l'approbation des comptes
- Présentation du budget 2026, suivi du vote
- Renouvellement des membres du conseil d'administration.
- Questions diverses

- Actualités du château par Mme Marie-Christine Labourdette, Présidente de l'établissement public du château de Fontainebleau
- Intervention de M. Julien Gondard, Maire de Fontainebleau
- Conférence de Mme Cécile Berly, historienne, spécialiste des femmes au XVIII siècle sur le thème « Marie-Antoinette en trois idées reçues : l'Autrichienne, la bergère et la scélérate ».

❖ **Désignation des secrétaires de séance**

Le Président propose de nommer secrétaires de séance Arlette Driard et Nanou Olivotti.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

❖ **Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 mars 2025**

Ce procès-verbal, consultable sur notre site, est approuvé à l'unanimité

❖ **Rapport moral et d'activités du Président**

« Mesdames et Messieurs, chers amis

Je vais évoquer devant vous le bilan des activités de notre association depuis notre dernière Assemblée générale et quelques perspectives des mois à venir.

Il y a lieu, tout d'abord, de se réjouir que le domaine de Fontainebleau ait accueilli en 2025 plus de 2 millions de visiteurs (en hausse de 11%), soit près de 600 000 au château (en hausse de 2%) et près de 1,5 million dans le parc (en hausse de 15%). 84 % sont français et parmi les visiteurs étrangers, on note 20 % de Chinois, 15 % de Néerlandais, 11% d'Italiens et 10 % de Britanniques.

La programmation culturelle du château n'est pas pour rien dans ce beau résultat.

Elle s'est articulée autour des thèmes habituels :

- *la musique, avec les concerts de la 5^e année de résidence de Thomas Hengelbrock et des ensembles Balthasar Neumann en mai et décembre. Le festival Django Reinhardt en Juin (17 000 visites). Les Ecoles d'art américaines qui ont organisé 4 conférences et 8 concerts en juillet (1951 visites) et le concert « électro » avec le groupe Mathame (2000 visiteurs).*
- *les conférences, sur la révocation de l'Édit de Nantes signée à Fontainebleau il y a 340 ans, sur les évènements majeurs autour du mariage de Louis XV à l'automne 1725, ou encore les visites découverte du musée de l'Impératrice et du théâtre impérial, la « chasse aux rois » jeu de piste organisé en juillet, ainsi que les visites destinées aux familles, la fête de la Saint-Hubert, un spectacle virtuel de cirque « Axis Mundi », le salon du chocolat ou les contes de la lanterne magique à Noël avec 45 représentations. Retenons aussi la mise en œuvre de l'application Wivi qui permet une visite virtuelle de l'essentiel du château.*
- *l'exposition Grandeur nature a permis de présenter dans le parc les œuvres de divers artistes contemporains pendant 4 mois et, bien sûr, le festival d'Histoire de l'Art (39 200 visiteurs) s'est tenu, comme chaque année en juin, sur le thème du vrai et du faux avec l'Autriche comme pays invité, de même que la Nuit des musées (2 500 visiteurs) et les Journées européennes du patrimoine en septembre (2500 visiteurs).*

Les Amis du château se sont associés à plusieurs de ces manifestations, comme je l'indiquerai dans un instant.

Quant à la programmation 2026 qui sera axée sur Marie-Antoinette et Louis XVI, je présume que la présidente du château vous en donnera tout à l'heure les grandes lignes. Vous pourrez d'ailleurs en avoir le détail dans un livret publié, pour la première fois, par le château, qui vous a été distribué dans cette salle.

La diversité et la richesse de cette programmation du château, les nombreuses activités que nous avons proposées à nos adhérents et les efforts de communication de notre association nous ont permis de maintenir nos effectifs à un niveau similaire à celui de 2024, soit un peu plus de 1000 adhérents.

Au 31 décembre 2025, les effectifs étaient de 1003 adhérents, en très légère baisse de 2 %. En détail : 262 solo, 63 solo bienfaiteurs, 444 duo, 168 duo bienfaiteurs, 42 jeunes amis et 4 personnes morales.

A la même date, les recettes des cotisations de base s'élevaient à 32 365 euros (en baisse de 4%), les dons des bienfaiteurs au-delà des cotisations de base à 15 975 euros, les autres dons à 11971 euros et le produit de l'appel à souscription à 12 345 euros (en baisse de 14%), soit un total de 72 656 euros, en baisse de 12 % du fait du lancement tardif de la souscription 2025. J'y reviendrai en vous parlant du mécénat.

Ce sont aujourd'hui, plus de 60 % des adhésions qui sont faites par Internet. Nous espérons que ce chiffre va continuer à progresser et que les 33 % de membres qui adhèrent toujours par chèque vont privilégier Internet et la carte bancaire.

La légère baisse de performance des ACF en 2025 ne paraît pas significative si l'on en juge par les chiffres du 1^{er} trimestre 2026 : le nombre d'adhésions est en légère progression avec 814 adhésions à ce jour mais le produit de ces cotisations est, lui, en nette hausse, de 12,4% par rapport au 1^{er} trimestre de 2025. Merci à tous ceux d'entre vous qui ont accepté d'entrer dans la nouvelle catégorie des adhérents « sociétaires ». En effet :

Depuis le 1^{er} janvier 2026 est mis en œuvre l'ajout d'une nouvelle catégorie d'adhérents décidé l'an dernier par l'Assemblée générale : les adhérents sociétaires. Cette modification répondait à un double objectif : permettre d'améliorer le produit de nos cotisations (ce qui s'est avéré efficace avec l'augmentation de 12,4 % sur le premier trimestre 2026) et, deuxième objectif, réserver la qualité de « bienfaiteur » à un nombre plus restreint de cotisants pour préserver leur capacité à être invités par le château à ses événements (là aussi le résultat est probant : 105 bienfaiteurs au nouveau tarif, au lieu de 200 dans l'ancienne définition. Chiffres du 1^{er} trimestre 2026).

Par ailleurs, la nouvelle formule mise en place au cours de l'année 2025 pour permettre à nos adhérents de visiter le château sans avoir à passer par la billetterie, constitue un grand progrès dont nous devons remercier l'Administration du château : pour mémoire, il s'agit de l'apposition d'un code-barre et d'une photo du titulaire sur chaque carte. Cette nouveauté et, en particulier l'intégration de la photo, a occasionné un lourd travail supplémentaire à notre équipe et notamment à Arlette Driard et Laure Jolyot qui doivent parfois composer avec des documents insuffisants ou inutilisables fournis par certains adhérents. Merci à tous de penser à elles et de tout faire pour que cette édition de plus de 1000 cartes d'adhérents se fasse le plus rapidement et simplement possible.

S'agissant de nos ressources 2025, il convient de rappeler que nous avons bénéficié d'aides financières très utiles pour conduire nos différentes actions : 2600 euros accordés par le Conseil départemental, 800 euros par la ville de Fontainebleau et 800 par la Chambre de Commerce et d'Industries. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Enfin, le Bureau a décidé de se réunir désormais selon un rythme mensuel, ce qui est conforme au choix de la plupart des associations d'Amis de musées. Les Commissions, groupes de réflexion et de travail informels qui mettent en œuvre les différentes activités, se réunissent ponctuellement et alimentent les décisions prises par le Bureau au nom du Conseil d'administration dont il est l'émanation. Plus de 60 réunions de configurations diverses sont ainsi organisées chaque année au

Pavillon des Vitriers. Globalement, ce sont 50 bénévoles qui ont consacré en 2025 environ 5000 heures de travail, légèrement en hausse depuis 2024 tant au profit de nos adhérents que du château.

Je vais maintenant vous rendre compte de nos activités, par secteur, depuis notre dernière Assemblée générale (29 mars 2025).

Les publications

Hervé Joubeaux en assume la responsabilité et anime le Comité de rédaction.

Le bulletin est distribué gratuitement deux fois par an à tous les adhérents. Les numéros 47 et 48 ont été publiés en 2025 et vous venez sans doute de recevoir le numéro 49. La qualité de ces publications est liée à celle des nombreux auteurs des articles qu'ils contiennent, conservateurs du patrimoine, historiens, amateurs d'art et d'histoire, tous passionnés par le château, ses richesses architecturales, ses décors ou les événements qui s'y sont déroulés. Qu'ils soient remerciés de leurs précieuses contributions.

Le comité de rédaction vient de se réunir pour programmer le numéro 50 qui ne manquera sans doute pas de susciter votre intérêt et que vous devriez recevoir en septembre prochain.

Les dossiers thématiques, eux, approfondissent un sujet unique en rapport avec le château. Leur vente permet à notre association de couvrir plus ou moins le coût de leur édition.

Le dossier n°21 sur le thème des « Sculptures du château de Fontainebleau » a été rédigé en 2025 par Anaïs Dorey, conservatrice en chef du patrimoine. Le dossier de 2026, sur le thème de « L'enfant au château de Fontainebleau : mythes et réalités » a été publié le mois dernier. Il a été rédigé par Sophie Michel et Anne-Marie Lescastreyres qui l'ont présenté au cours d'une conférence qu'elles ont donnée dans le salon d'honneur de la mairie de Fontainebleau le 19 mars dernier. Si ce n'est pas déjà le cas, vous pourrez en faire l'acquisition, moyennant 12 euros, à la sortie de cette salle.

Les dossiers n°11 sur Napoléon Ier, rédigé par Gérard Tendron en 2015 et 14 sur Napoléon III rédigé par Nicolas Personne en 2017, qui étaient épuisés, ont été réédités après quelques actualisations de forme.

La boutique du château est le principal point de vente de nos dossiers mais pas le seul. Une réunion s'est tenue en début d'année entre plusieurs membres du Bureau des ACF et le responsable de la boutique pour analyser l'évolution des ventes après qu'a été constatée une forte baisse de celles-ci en 2025. Il a été convenu d'y remédier par des efforts accrus de promotion de notre part et une meilleure présentation des dossiers ACF dans les espaces de la boutique.

La communication/promotion

Afin d'améliorer la notoriété de l'association et de recruter de nouveaux adhérents, Marie Mangeot s'est employée à développer des relations avec les acteurs locaux susceptibles de devenir des relais pour les ACF. On notera particulièrement la poursuite de notre partenariat avec le Centre National des Sports de la Défense (le CNSD) dont une vingtaine de membres ont adhéré à notre association. Nous nous sommes rendus, Marie et moi à diverses célébrations organisées par le Centre et j'assisterai le 14 avril prochain à la cérémonie des blessés organisée par le général Cyrille Becker au théâtre municipal de Fontainebleau. En outre, nous organiserons, fin septembre, une visite au château pour 80 militaires reçus par le CNSD dans le cadre du Challenge Fortius, manifestation consacrée aux militaires blessés.

A l'occasion du Festival d'Histoire de l'Art de juin dernier, Gérard Tendron et moi-même avons reçu deux groupes des Amis du Louvre que nous avons guidés dans le château, l'un sur le thème de la Renaissance dans les décors du château et l'autre sur l'Empire à Fontainebleau. Comme les années précédentes, nous avons proposé et conduit des visites pour le public dans les grands appartements, le jardin de Diane et la galerie des Cerfs.

De même, lors des Journées européennes du patrimoine, nous avons de nouveau fait visiter ces mêmes lieux au public qui a pu aussi bénéficier de médiations faites par les Jeunes Amis dans la Cour Ovale, à la Porte dorée et au théâtre impérial.

Dans le même esprit, nous avons reçu une délégation des Amis du Domaine de Marly et j'ai eu le plaisir, samedi dernier, de guider dans le château un groupe des Amis de Versailles. Ces liens entre résidences royales sont très vivants, comme en témoigne aussi la participation de Marie Mangeot et de Gérard Tendron, au château de Sceaux en octobre dernier, à une journée d'études du réseau Louis-Philippe dont nous sommes membres. Une occasion de rencontrer les conservateurs et les représentants des 28 sociétés d'Amis de ce réseau.

Nous avons également été présents, comme chaque année au Forum des associations qui s'est tenu au stade de la Faisanderie à Fontainebleau, pour présenter notre association à de nombreux participants dont certains sont devenus adhérents ou nous ont rejoints comme bénévoles.

Les ACF ont été représentés par Marie Mangeot à Richmond, près de Londres, lors de la célébration des 50 ans du jumelage de la ville avec Konstanz, deux villes jumelles de Fontainebleau, ainsi qu'à la cérémonie d'accueil des nouveaux Bellifontains.

Elle a par ailleurs mis en place un nouveau partenariat avec l'association Ciné-Bleau qui a vu la projection au cinéma Ermitage du film de Patrice Chéreau « La reine Margot » qui a fait salle comble en novembre dernier. L'opération sera renouvelée à la fin de 2026, à la demande de l'organisateur, M. Romain Garcia.

Enfin, Marie a établi un contact avec un jeune vidéaste établi à Avon, Victor Genest, qui a réalisé une vidéo dans le château me permettant de promouvoir les activités de l'association sur nos réseaux, tout en me présentant, à la suite de mon élection du 20 novembre dernier. Ce film d'environ 6 minutes, que vous venez de voir sur l'écran, en prélude à notre Assemblée générale, sera visible sur notre site Internet et s'y ajouteront de courtes séquences d'appels à l'action que nous utiliserons sur les réseaux sociaux au fur et à mesure de nos besoins dans 4 domaines : les adhésions, les dons et legs, les Jeunes amis et le bénévolat.

Toujours dans le domaine de la communication, Pierre-Yves Cormier nous apporte son précieux concours en faisant vivre notre site Internet et nos comptes Facebook et LinkedIn. Les chiffres sont encourageants : notre site internet a été visité par plus de 19 000 personnes en France. En fait, le vrai nombre de visites s'élève à 91 500 dont 27 000 aux Etats-Unis, 5400 au Brésil, 4000 en Chine etc...mais il n'a qu'une signification relative car il peut souvent s'agir de robots, généralement installés à l'étranger, qui alimentent l'intelligence artificielle. Mais après tout, c'est une forme de diffusion d'informations sur le château de Fontainebleau.

Le nombre de nos abonnés sur Facebook, lui, est en forte hausse, à 5212 « suiveurs » (traduction paresseuse mais exacte de « followers »), soit une augmentation d'environ 750 personnes dont 370 depuis un mois (+8%). 78 % des consultations se font depuis la France (Fontainebleau, Paris, Avon et communes limitrophes) mais il y en a aussi aux Etats-Unis (2,6%), en Italie (2,3%) et quelques-unes au Brésil, au Mexique et ailleurs...

S'agissant de LinkedIn, nous avons 262 abonnés, soit 55 abonnés supplémentaires en 1 an, ce qui est assez modeste et semble montrer que nos « suiveurs » vont plutôt sur Facebook ou Instagram.

Sur notre compte Instagram, nous avons réalisé 149 publications et nous avons 1226 « suiveurs » (+470% !). Ce medium est l'un des plus utilisés par les jeunes et nous allons tâcher d'y développer notre présence avec l'aide d'un spécialiste de ce réseau, M. Aloïs Streif.

Un dernier chiffre, sur l'application Calameo qui permet de diffuser des documents de plusieurs pages qui peuvent être consultées comme avec une liseuse, nous avons eu 6700 consultations et 490 téléchargements, ce qui n'est pas négligeable.

Notre présence sur les réseaux sociaux, ce monde parallèle au développement parfois quelque peu anarchique, mais extrêmement vivant et ouvert sur toutes sortes de publics, doit être développée. C'est un de nos objectifs des mois prochains.

Si je reviens à notre site Internet, Pierre-Yves Cormier, l'a restructuré par regroupement, suppression et création de rubriques telles que « préparez votre visite », « vidéothèque » ou « jeunes amis », qui l'ont considérablement amélioré et enrichi. Il a aussi réalisé un travail très remarquable de mise en lecture de toutes nos publications depuis 2006 : les bulletins (éventuellement article par article), les dossiers, les cahiers, les chroniques. Il a de plus élaboré un catalogue de toutes ces publications avec des liens qui conduisent aux articles eux-mêmes. Toute cette documentation est maintenant reprise par le Centre de ressources scientifiques du château dans FOLIA, portail d'une base de données des collections, des ouvrages des bibliothèques, des fonds d'archives, d'architecture et de décors du château. Une consécration...

Nous restons dans le domaine de la communication avec nos liens, toujours étroits, avec la Fédération française des associations d'amis de musées (FFSAM), notamment depuis que j'ai l'honneur de présider son Groupement « Île-de-France » que j'ai doté d'un jeune secrétaire général qui n'est autre que le représentant des Jeunes ambassadeurs de Versailles au Conseil d'administration des Amis de Versailles. J'ai participé il y a quelques jours au conseil d'administration de la Fédération qui s'est tenu au siège de La sauvegarde de l'Art français à Paris.

Par ailleurs, sachez qu'à l'occasion de la prochaine réunion du Comité de direction de Fontainebleau Tourisme, dont je suis membre, je compte proposer la création d'un réseau de correspondants des ACF dans les 26 communes du Pays de Fontainebleau. Un projet susceptible de déboucher sur une extension de notre notoriété et un accroissement de nos adhésions.

La lettre d'information, que vous recevez tous les deux mois, préparée par Nanou Olivotti, donne le détail de nos activités et de celles du château. Elle vous est adressée, ainsi qu'à nos abonnés non adhérents et à nos partenaires, soit environ 1500 personnes, par les soins d'Aude Landel et elle a été assortie, grâce à Pierre-Yves Cormier, de liens vers des textes descriptifs, notamment pour les activités culturelles que prépare Véronique Basquin.

En conclusion de ce chapitre, je dois, à regret, vous informer que notre amie Marie Mangeot a souhaité se consacrer à de nouvelles activités et abandonner ses responsabilités en matière de communication ainsi que son siège au conseil d'administration des ACF. Je tiens à lui témoigner notre gratitude, en votre nom à tous, pour l'énergie qu'elle a déployée au cours de ces dernières années et la conviction qu'elle a mise dans l'exercice de ses fonctions. Elle croit sans doute tourner facilement cette page pour en écrire une autre mais je suis sûr que pour les Bellifontains, elle restera la dame qui leur offrait en cadeau... un bulletin d'adhésion !

Les activités pédagogiques

Afin d'encourager la venue des jeunes et de leur famille au château, de les sensibiliser à l'histoire de l'art et dans l'espoir de les accueillir ultérieurement comme Jeunes amis du château, notre équipe pédagogique, animée par Annick Gaudon, a organisé ses actions autour de 4 axes :

- *la 4^e édition des Impériales, en partenariat avec le Service culturel de la ville de Fontainebleau, les 15 et 16 novembre derniers, avec une conférence d'ouverture qui a fait salle comble sur le*

thème de « Napoléon et la naissance de l'égyptologie ». La présentation faite par la commission pédagogique a été diffusée sur nos réseaux sociaux.

- l'accompagnement de 15 classes, soit environ 300 enfants, de l'enseignement primaire (CM1/CM2) sur le thème de « Napoléon quelle histoire ! ».
- Pour les élèves du secondaire, un cycle encadré par Anne-Marie Lescastryres en collaboration avec l'équipe pédagogique du château, a vu 25 étudiants post-bac du lycée François Couperin se porter volontaires pour acquérir des connaissances sur le sujet du « Bestiaire au château » et les transmettre à une classe de 28 élèves de 5^e du collège de Vulaines-sur-Seine. Cette action d'un type nouveau a rencontré un grand succès et doit être poursuivie.
- En 2026, en collaboration avec le Service pédagogique du château dirigé par David Millerou, 115 élèves de l'école Saint Thomas d'Aquin à Paris seront accueillis et effectueront plusieurs circuits dans le château et ses parcs.

La section des Jeunes Amis

Animée par Anne-Sophie Mébarki, elle réunit actuellement 29 jeunes de 18 à 35 ans pour des activités qu'ils programment eux-mêmes et qui bénéficient d'un accueil particulièrement bienveillant des conservateurs du château que je tiens à saluer ici. Ces réadhésions sont légèrement en hausse (+3) par rapport à la même période de 2025. On ne peut que souhaiter que cette Section dépasse nettement en 2026 son effectif de l'an dernier qui était de 42 Jeunes Amis.

Depuis mars 2025, les Jeunes amis ont mené les activités suivantes :

- participation au Congrès annuel de la Fédération Française des Associations d'Amis de Musée avec une table ronde sur la valorisation des métiers d'art et d'histoire, thème choisi par les Jeunes amis pour 2025,
- visite de l'exposition « Christofle, une brillante histoire » au musée des Arts décoratifs,
- visite nocturne du château dans le cadre de la Nuit des musées,
- accueil du public et médiations lors du Festival d'Histoire de l'Art,
- médiation au profit d'étudiants internationaux de l'IEP de Fontainebleau,
- soutien au déroulement de la fête des Amis dans la galerie des Cerfs,
- visite guidée des bibliothèques patrimoniales du château (galerie de Diane et bibliothèque de l'Empereur dans les Petits appartements) organisée par le Centre de ressources scientifiques à l'occasion de la 3^e édition de la Journée européenne des amis de musées,
- visite du musée Napoléon Ier et des Grands appartements guidée par Gérard Tendron, avec la participation des jeunes du Comité Culture de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale (IHEDN),
- visite de la galerie des Peintures
- découverte des animations du Grand Noël au château de Vaux-le-Vicomte,
- visite de l'exposition « Joyaux dynastiques » à l'Hôtel de la Marine à Paris,
- plusieurs JACF ont eu la chance de visiter « Le trésor retrouvé du Roi-Soleil » au Grand Palais mais cette exposition était trop courte pour organiser une visite de groupe. Les Jeunes amis n'ont pas été les seuls à être frustrés par cette durée extrêmement brève de 8 jours !

Quelques projets de visites à venir :

- la galerie des Meubles (11 avril) avec Jean Vittet,
- le CNSD et le manège Sénarmont, en partenariat avec l'association des jeunes de l'IHEDN,

- *visite des expositions consacrées à Renoir au musée d'Orsay, en perspective avec une prochaine visite de Barbizon,*
- *organisation d'un cycle de journées thématiques avec Jean Vittet (très dévoué aux Jeunes amis). La première journée sera consacrée au château de Fontainebleau sous François 1er.*
- *participation au FHA 2026*

Comme vous pouvez le constater, la section des Jeunes amis ne chôme pas ! En 2026, ils s'attacheront à recruter de nouveaux membres, notamment dans le Pays de fontainebleau, afin d'améliorer l'ancrage local de leur Section. Celui-ci pourrait aussi passer par une synergie avec nos actions pédagogiques qui ciblent désormais des classes d'âge au-delà du milieu scolaire.

Les JACF ne se sont constitués en une Section à part entière qu'il y a deux ans et demi et ils ont déjà un rythme d'activités qui leur assure une attractivité réelle auprès des jeunes de 18 à 35 ans. Ils doivent relever le défi de maintenir cet intérêt pour accroître leurs effectifs. Pour ce faire, ils envisagent des rapprochements avec d'autres associations telles que Héritages ou les Jeunes amis de Vaux-le-Vicomte car beaucoup de jeunes adhérents sont membres de plusieurs associations d'amis de musée.

Accueil et localisation des ACF

L'accueil de nos visiteurs et adhérents continue à être organisé au Pavillon des Vitriers quatre demi-journées par semaine, en dehors des vacances scolaires, ce qui mobilise une quinzaine de bénévoles coordonnés par Catherine Chalut-Natal.

L'accueil des visiteurs du château le premier dimanche de chaque mois, coordonné par Emmanuelle Perrot, mobilise également une quinzaine de bénévoles qui s'installent en haut de l'escalier de stuc où ils peuvent renseigner les visiteurs et leur présenter notre association. Cette équipe aide aussi le château en accompagnant les visiteurs lors de divers événements tels que les concerts de Thomas Hengelbrock, les spectacles de Noël, les reconstitutions historiques ou les journées européennes du patrimoine.

L'ensemble de ce dispositif va devoir être complété et sans doute réorganisé en 2026 en raison de l'attribution par le château aux ACF d'une pièce dans l'aile Louis XV, après les nouvelles salles de présentation du château et juste avant les tourniquets ouvrant l'accès à la visite. Cette pièce d'environ 12 m² est idéalement située pour assurer la visibilité de notre association auprès des 600 000 visiteurs annuels. A condition, bien entendu, d'y assurer une présence suffisante.

Grâce à l'ouverture sur le couloir d'accès, nos permanents pourront y jouer le rôle d'un guichet de renseignements à la fois sur les ACF et sur ce qui attend les visiteurs du château. Vous l'aurez compris, il s'agit d'un lieu stratégique et, pour nous, d'une occasion exceptionnelle d'améliorer notre notoriété et, si possible, nos performances en matière d'adhésions. Un appel à candidatures sera donc nécessaire dans les prochains mois. Si, dès aujourd'hui, certains d'entre vous se sentent une vocation à répondre à ce besoin nouveau, qu'ils n'hésitent pas à laisser leurs coordonnées aux secrétaires de séances ici présentes.

Je ne voudrais pas conclure sur ce chapitre sans dire à la présidente du château et aux équipes qui l'accompagnent notre reconnaissance pour cette décision particulièrement encourageante pour nous car elle marque leur confiance et témoigne de la place qu'ils estiment devoir être celle des ACF dans le dispositif d'ensemble de promotion du château de Fontainebleau.

La relocalisation du siège des ACF

Un autre sujet immobilier d'importance a surgi cet hiver avec la décision du château de reprendre l'usage des locaux occupés depuis bientôt 18 ans par les ACF au rez-de-chaussée du Pavillon des Vitriers. L'Administration du château occuperait ainsi l'intégralité de l'aile des Ministres, sur la gauche

de la cour d'honneur en entrant dans le château. Des solutions de relocalisation sont actuellement à l'étude et nous espérons qu'elles permettront une coordination facile avec le nouveau local, dont je viens de parler, qui nous a été attribué dans l'aile Louis XV. Les besoins de l'association en termes d'accueil du public, de réunions, de réceptions et de stockage sont clairement identifiés. Il s'agit maintenant de préserver un fonctionnement efficace de notre association dont les installations verraient leur centre de gravité se déplacer de la gauche vers la droite de la cour d'honneur.

Par ailleurs, la présence de notre siège dans les emprises du château devrait normalement être fondée sur une convention, comme c'est le cas pour la plupart des associations d'Amis installées dans les emprises de leur musée. Le dialogue est en cours avec l'Administration du château afin que les dispositions financières de ce futur texte, en l'occurrence un loyer, restent mesurées par rapport aux aides des ACF consacrées aux achats et aux restaurations sur lesquelles celui-ci pèsera nécessairement et arithmétiquement. Il sera fonction de la surface occupée par l'association dans les bâtiments du château.

Les réceptions

C'est Nanou Olivotti qui en avait la charge et passe progressivement ses attributions à François Lebert.

En mai dernier nous avons accueilli au Pavillon des Vitriers une soixantaine de nouveaux membres autour d'un cocktail afin de leur présenter nos différentes activités et leurs responsables. Cette année, cette réception des nouveaux se tiendra le 22 mai prochain.

Le 27 septembre, la fête des Amis a réuni 157 participants payants (35 euros par personne) et une petite dizaine d'invités. Les recettes se sont élevées à 5515 euros et les dépenses à 11 835. J'appelle l'attention de tous sur ce déficit qui montre que la contribution de 35 euros qui est demandée à chaque participant ne représente que la moitié des 70 euros de son coût pris en charge par l'association. La résorption de ce déficit récurrent est souhaitable mais difficile à mettre en œuvre sans porter atteinte à l'attractivité de cet important moment annuel de convivialité. Le Bureau devra étudier les différentes pistes envisageables.

La fête de septembre 2025 a été l'occasion de présenter un film illustrant des opérations de mécénat dans le musée Napoléon 1er et de lancer notre appel à dons 2025. Une conférence a ensuite été donnée par Mme Laetitia de Witt, descendante du roi Jérôme, sur Madame Mère, Letizia Bonaparte, sujet de son nouveau livre. Un divertissement musical a suivi par le quatuor Bertin.

Nanou Olivotti a organisé diverses réceptions liées au début de l'année 2026 pour les bénévoles et le Bureau, ainsi que la réception d'hommage à Gérard Tendron dans la galerie des Cerfs, le 30 janvier dernier, dont le résumé et les photos figurent sur notre site Internet.

Une réception a été organisée par François Lebert le 5 mars dernier à l'issue de la cérémonie de signature de la Convention de partenariat entre les ACF et la Fondation du Patrimoine.

Par ailleurs, les Amis de Versailles ont été reçus au Pavillon des Vitriers à l'occasion de la visite que j'ai guidée samedi dernier.

La fête des Amis 2026, celle du 20^e anniversaire de notre association, est en cours de préparation. Le bureau a souhaité marquer cette année par un événement nouveau. Il a été décidé d'offrir un concert à nos adhérents et à leurs amis, Pierre-Yves Cormier, ayant fait le lien avec l'orchestre symphonique de la Garde républicaine déjà connu dans la région et susceptible d'attirer un public nombreux. La jauge des salles du château n'étant pas très adaptée, il a été décidé de donner suite à l'aimable proposition du maire de Fontainebleau de mettre gratuitement à notre disposition le théâtre municipal qui compte 480 places assises. Après divers échanges, il est apparu que la date la plus appropriée était le dimanche 4 octobre à 16h30. Merci de bien noter cette date dont l'annonce générale sera faite en juin prochain. Les inscriptions seront ouvertes le 24 août. Je tiens, bien-sûr, à remercier très vivement le maire de Fontainebleau, Julien Gondard, de nous avoir octroyé cette facilité qui permettra

de marquer comme il se devait le 20^e anniversaire de notre association dans ce beau théâtre et pour un public nombreux.

Notre 20^e anniversaire ne saurait toutefois se concevoir sans un autre évènement organisé au château. Il prendra la forme d'un cocktail ponctué d'animations grâce aux Jeunes amis et se tiendra en fin de journée, après le concert. Afin de rester dans la limite de la jauge de la salle qui nous accueillera, son accès se fera lui aussi sur inscription.

Les activités culturelles

Elles sont organisées par une équipe qui identifie et prépare sorties et visites, sous la responsabilité très expérimentée de Véronique Basquin. La qualité des conférenciers et la diversité des thèmes traités en ont fait un rendez-vous très apprécié de nos adhérents. Depuis notre dernière Assemblée générale, ont eu lieu :

- **des visites au château** : l'atelier de tapisserie, la porcelaine de Sèvres du XVIII^e siècle, les porcelaines à la gloire de l'Empereur dans le musée Napoléon I^{er}, les chapelles Saint-Saturnin, l'appartement de Madame de Maintenon, « Louis XIII à Fontainebleau », la galerie des Meubles, la seconde Ecole de peinture de Fontainebleau, la chapelle de la Trinité et Jérôme Napoléon, roi de Westphalie ;
- **des visites dans Paris** : l'Hôtel de Talleyrand, le site Vêrines de la Garde républicaine, une promenade à travers les siècles à l'ombre de Notre-Dame, l'ambassade du Mexique, les jardins des Champs-Élysées, l'Arc de Triomphe du Carrousel et le jardin des Tuileries, le lycée Henri IV, le quartier d'Aligre, le musée des plans-reliefs aux Invalides, l'ambassade de Roumanie, la galerie dorée de la Banque de France, l'Ecole des Beaux-Arts et l'exposition « Rosso et Primaticcio à Fontainebleau », l'Hôtel de la Rochefoucauld-Doudeauville (ambassade d'Italie), le musée de Cluny, l'Hôtel de Charost (ambassade du Royaume-Uni), la chapelle des Carmes, les chefs d'œuvres de peinture et de sculpture du Petit Palais, le théâtre des Champs-Élysées et, pour nos mécènes, la cathédrale Notre-Dame de Paris et l'Hôtel de Lamballe, ambassade de Turquie ;
- **deux visites en région parisienne** : la manufacture et le musée de Sèvres, et le château de Maisons-Laffitte avec l'exposition sur « le comte d'Artois, la jeunesse du dernier roi de France » ;
- Enfin, **deux journées à l'extérieur** : la passementerie Declercq et le musée de l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry, et les églises champenoises à pans de bois et le château de Cirey, sur les traces de Madame du Chatelet et de Voltaire.

Vous constaterez la diversité et la richesse de ces visites pour l'organisation desquelles Véronique Basquin mérite notre reconnaissance et nos félicitations.

En 2026, devrait être progressivement mises en œuvre les inscriptions en ligne, ce qui en facilitera considérablement la gestion. Cette formule fonctionne de manière satisfaisante pour les adhésions, et les inscriptions aux sorties et visites sont plus simples à opérer. Les ACF se modernisent !

Mécénat

En 2025, nous avons participé à deux opérations : la protection et la mise en valeur des tableaux de Ruggiero de Ruggieri présentant, dans le salon Mérimée, un témoignage de ce que fut la célèbre galerie d'Ulysse disparue au XVIII^e siècle, pour un montant de 26 500 euros ; et l'aménagement de nouvelles salles d'accueil du public dans l'aile Louis XV et la réalisation de films pédagogiques sur l'histoire du château, pour un montant de 100 000 euros pris sur nos fonds propres. C'est donc un total de 126 500 euros (en hausse de près de 18 % sur notre mécénat 2024). S'y ajoute une participation récente, sur le budget 2026, à l'achat de dessins d'Eugène Delacroix représentant des

décors du château, pour un montant de 5 000 euros, ce qui porte le total général de nos actions de mécénat depuis 2007 à 740 000 euros.

Notre habituelle campagne de collecte de dons a produit à ce jour 20 130 euros. Elle avait pour objet de contribuer aux trois opérations retenues en concertation avec le château : l'achat d'une statuette équestre en bronze de Napoléon Ier, la restauration des lambris du salon Louis XIII et la poursuite de la transformation du parcours d'accès des visiteurs, déjà évoquée. La levée de fonds en faveur de ces trois projets se poursuit en 2026, en attendant que le château nous propose de nouvelles priorités. A noter que la moitié des fonds déjà levés n'est pas affectée par les donateurs, un quart est ciblé vers la restauration du salon Louis XIII et 15 % vers la statuette. A noter aussi que la collecte déductible à l'IFI par le biais de la Fondation du Patrimoine (dont je parlerai dans un instant) a déjà récolté 7 800 euros en 3 semaines !

Cette levée de 20 130 euros constitue un résultat modeste, même par rapport aux 24 600 euros de la collecte 2024, mais il y a lieu de préciser que la campagne n'a été lancée que fin septembre 2025 car :

La commission « mécénat » s'est concentrée pendant 8 mois sur la professionnalisation qui avait été décidée par le conseil d'administration de novembre 2024 et qui a été dispensée par Sandra Bouscal, de la société Comète, consultante expérimentée en levée de fonds. La Commission, renforcée de plusieurs membres actifs, a ainsi procédé sous sa conduite, au cours de 14 ateliers de 2h, à un travail de fond pour revoir les documents et les argumentaires destinés à la recherche de futurs donateurs et pour structurer la stratégie de levée de fonds de l'association. Une série de préconisations a été mise au point, ainsi qu'un plan d'action pour 2026 articulé autour de la diversification des appels à dons, la structuration d'une prospection vers les non-adhérents, le développement de la relation avec les donateurs et la coordination avec le service « mécénat » du château qui vient d'être doté d'un nouveau responsable, M. Briec Clerc. La consolidation de nos bases de données, la prise de contact avec les donateurs potentiels et l'identification de futurs grands donateurs (plus de 5 000 euros) ont commencé. Par ailleurs, la recherche d'un mécénat de compétence pour renforcer la commission est en cours.

Le coût de cette formation s'est élevé à 12 000 euros qui constituent un investissement dont la rentabilité ne pourra être évaluée qu'à moyen terme.

De mon côté et après avoir constaté les difficultés engendrées par la différence de temporalité entre les actions du château et nos efforts pour les soutenir financièrement, j'en suis venu à la conclusion que nous devrions, à l'avenir, privilégier le recours à nos fonds propres pour le soutien aux achats d'œuvres d'art et le lancement d'appels à souscription pour le soutien aux projets de restauration qui sont mis en œuvre dans la durée.

Dans ce contexte a été signée une convention de partenariat entre les ACF et la Fondation du Patrimoine qui a souhaité élargir sa collaboration avec les sociétés d'Amis. Cette signature est intervenue le 5 mars dernier au cours d'une cérémonie au château, en présence de la présidente Marie-Christine Labourdette qui est, par ailleurs vice-présidente de la Fondation. Cette coopération nous ouvre la possibilité de recevoir des dons défiscalisables à l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) à hauteur de 75 % en plus de la défiscalisation aux impôts sur le revenu et sur les sociétés que nous accordions déjà. Notre site Internet a été réaménagé en conséquence. La collecte par le biais de la Fondation du Patrimoine devait n'avoir qu'un seul objet et il a été entendu qu'elle serait consacrée à la restauration des lambris du salon Louis XIII. Plusieurs organes de presse s'en sont faits l'écho, ce qui explique peut-être les premiers résultats encourageants de cette levée de fonds.

Avec notre capacité à accorder une défiscalisation au titre de l'IR et de l'IS, effective depuis 2007 et notre capacité à recevoir des legs, effective depuis notre reconnaissance d'utilité publique intervenue en 2015, notre association est dorénavant en situation d'offrir un éventail complet d'avantages fiscaux à ses donateurs.

Il reste à poursuivre leur identification, à convaincre les plus importants d'entrer dans un cercle de grands donateurs et à les fidéliser en organisant des moments privilégiés dans le château ou, comme cela a déjà été fait, lors de visites dites « privilège » telles que Notre-Dame de Paris ou l'Hôtel de Lamballe à Paris. C'est ce que la commission « mécénat » va s'attacher à faire sous la conduite d'un des nouveaux administrateurs qui vous seront proposés dans un moment, suite à la décision de Jean-Jacques Durante de renoncer à ses responsabilités en la matière, ainsi donc qu'à sa participation aux réunions du Bureau. Il conserve cependant son siège au sein du Conseil d'administration. Il y a tout lieu de le remercier pour son engagement constant dans une tâche particulièrement ardue et souvent frustrante tant il est vrai que dans le domaine du mécénat, comme dans la forêt de Fontainebleau, on plante sans forcément voir arriver à maturité les fruits de son travail ! Il n'existe pas en France la même culture du don défiscalisable qu'aux Etats-Unis et, qui plus est, depuis un certain temps, même dans ce vivier relativement clairsemé, la compétition entre les « quémandeurs » est de plus en plus féroce. Un grand merci donc à Jean-Jacques Durante pour avoir ouvert de nouvelles voies dont on espère qu'elles mèneront à une prospérité accrue de notre association. D'autant plus que.... :

Comme vous le savez, les deux legs que nous avons reçus en 2023 nous ont permis d'augmenter considérablement nos aides financières au château (partant de 34 000 euros en 2022, elles ont atteint 95 000 euros en 2023, 104 000 en 2024 et 126 000 en 2025). Pour continuer sur cette lancée, et ce sur plusieurs années, il nous faudrait vendre la maison qui nous a été léguée par Jean-Paul Bray, boulevard Crevat Durand à Fontainebleau. Malheureusement la locataire qui l'occupe, non seulement s'abstient de payer ses loyers depuis plus d'un an (17 600 euros) mais paraît décidée à ne pas quitter les lieux, prétextant de son mauvais état de santé. Nous avons fait les démarches nécessaires pour lui signifier le non-renouvellement de son bail et notre intention de vendre et, sans réponse de sa part, une action en justice a été intentée dont la décision devrait nous être notifiée dans les prochains jours. Elle portera sur le recouvrement des impayés et nous devons, ensuite, sauf accord amiable, très souhaitable mais qui semble peu probable, introduire devant le juge judiciaire une demande d'expulsion dont chacun sait qu'elle peut prendre un certain temps...

La conséquence de cette situation est la nécessité d'observer la plus grande prudence en matière budgétaire, puisque, à court/moyen terme, nous ne devons compter que sur nos ressources habituelles : principalement le produit des adhésions et celui des levées de fonds. Le projet de budget 2026 qui va vous être présenté dans un instant reflète ces impératifs.

L'assemblée approuve à l'unanimité le rapport moral et d'activités.

❖ **Rapport financier**

Le Président passe la parole à Claude Cottin du cabinet d'expertise comptable Fidéliance en charge de la revue des comptes de notre association.

Il commente ci-après les chiffres clés de l'exercice comptable 2025 :



Evolution des adhérents					
	2026 Estimation au 15/03/2026	2025	%	2024	%
Individuels	219	262	-16,4%	272	-3,7%
Bienfaiteurs individuels	28	63	-55,6%	69	-8,7%
Couples	370	444	-16,7%	468	-5,1%
Bienfaiteurs couples	76	168	-54,8%	160	5,0%
Sociétaires individuels	19				
Sociétaires couples	38				
Jeunes amis	27	42	-35,7%	37	13,5%
Personnes morales	1	4	-75,0%	3	33,3%
Gratuits	8	20	-60,0%	18	11,1%
Total en nbre	786	1003	-21,6%	1027	-2,3%

pour rappel adhésion à partir du 15/12 de l'année précédente

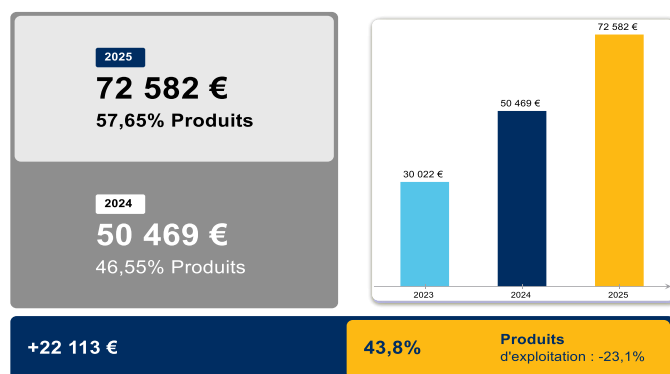
Evolution des cotisations					
	2026 Estimation au 15/03/2026	2025	%	2024	%
Individuels	8 760	10 020	-12,6%	10 779	-7,0%
Bienfaiteurs individuels	1 120	2 505	-55,3%	2 730	-8,2%
Couples	11 100	13 080	-15,1%	13 864	-5,7%
Bienfaiteurs couples	2 280	5 040	-54,8%	4 800	5,0%
Sociétaires individuels	760				
Sociétaires couples	1 140				
Jeunes amis	675	920	-26,6%	825	11,5%
Personnes morales	500	800	-37,5%	700	14,3%
Total	26 335	32 365	-18,6%	33 698	-4,0%

pour rappel adhésion à partir du 15/12 de l'année précédente

Evolution des dons					
	2026 Estimation au 15/03/2026	2025	%	2024	%
Bienfaiteurs	14 050	15 975	-12,1%	15 435	3,5%
Sociétaires	3 805	1 845			
Total	14 050	17 820	-21,2%	15 435	15,5%
Dons	800	11 971	-93,3%	9 115	31,3%
Souscriptions	670	12 345	-94,6%	24 631	-49,9%
Total	15 520	42 136	-63,2%	49 181	-14,3%

Les dons rattachés aux cotisations 2026 sont affectés en comptabilité à l'année du versement (2025) pour l'établissement des reçus fiscaux.

Charges de fonctionnement



Fêtes des amis			
	2025	2024	%
Dépenses	11 812	8 184	44,3%
Recettes	5 515	4 110	34,2%
Résultat	-6 297	-4 074	54,6%

Activités culturelles			
	2025	2024	%
Dépenses	11 535	29 163	-60,4%
Recettes	18 780	37 481	-49,9%
Résultat	7 245	8 318	-12,9%

Aides financières



En 2025 :

- Versement Mécénat Ruggieri : 26 531€
- Versement Mécénat dans le cadre du projet aménagement accueil Aile Louis XV pour vidéo 3D : 100 000€

Compte de résultat

	2025	2024	Évolution
Ressources associatives	106 412 €	88 311 €	+20,5%
Chiffre d'affaires	21 391 €	20 100 €	+6,4%
Transferts de charges	0 €	0 €	
Reprises sur provisions	20 335 €	64 500 €	-68,5%
Autres produits d'exploitation	21 618 €	45 443 €	-52,4%
Total des produits d'exploitation	169 755 €	218 354 €	-22,3%
Achats consommés	-5 625 €	-23 715 €	-76,3%
Autres achats et charges externes	72 582 €	50 469 €	+43,8%
Aides financières	126 531 €	104 100 €	+21,6%
Impôts et taxes	2 260 €	2 225 €	+1,6%
Charges de personnel	0 €	0 €	
Report en fonds dédiés	12 345 €	89 131 €	-86,2%
Dotations aux amortissements	1 173 €	1 418 €	-17,3%
Dotations aux provisions	36 960 €	20 335 €	+81,8%
Autres charges d'exploitation	12 592 €	29 163 €	-56,8%
Total des charges d'exploitation	258 818 €	273 126 €	-5,2%
Résultat d'exploitation	-89 062 €	-54 772 €	+62,6%
Résultat financier	7 791 €	7 804 €	-0,2%
Résultat courant	-81 272 €	-46 968 €	+73%
Résultat exceptionnel	0 €	3 790 €	
Résultat de l'exercice	-82 795 €	-44 515 €	+86%

Le résultat déficitaire de l'année ressort à 82 795 euros contre 44 515 euros l'année précédente.

Il passe en revue les postes de recettes, puis de charges, notamment :

Produits d'exploitation

- Les recettes pour **106 412€** sont constituées des adhésions, dons, fonds dédiés Ruggieri et des subventions
- Le chiffre d'affaires pour **21 391€** représente les loyers Legs Bray et le produit de la fête des amis
- Reprise sur provision dépréciation de stock de 2024
- Les autres produits d'exploitation 2025 représentent les activités culturelles et la vente de dossiers
- Le bénéfice net des activités culturelles atteint **7 245€€**

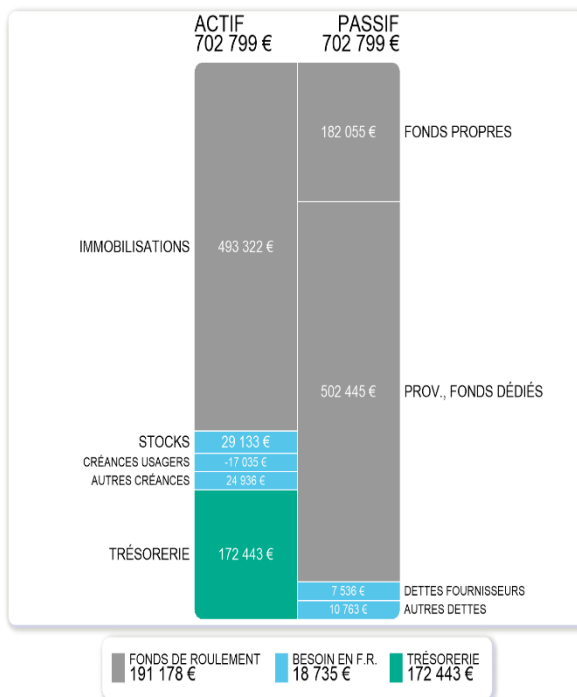
Charges d'exploitation

- Certains postes de charges ont augmenté notamment les publications (2 anciens Dossiers réédités) ainsi que les dépenses liées aux événements (fête des amis, AG, Accueil)
La fête des amis dégage un déficit net de **6 297€** (les participations payantes de 35 € ne couvrent pas les dépenses engagées)
- Nouvelles charges : honoraires résultant de la mission d'accompagnement mécénat par Sandra Bouscal et frais d'avocat liés aux loyers impayés de la maison Crevat-Durand

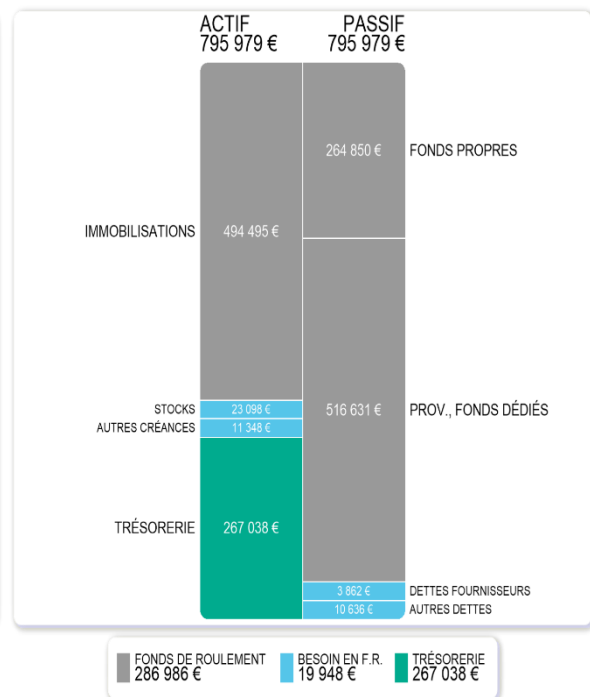
Les flux de votre trésorerie

		SOLDE DE TRÉSORERIE 2024	267 k€
	-79,2 k€	RÉSULTAT CORRIGÉ (C.A.F.)	
Δ FRNG = -79,2 k€			
	-5,6 k€	STOCKS	
DÉCALAGES D'EXPLOITATION	DETTE FOURNISSEURS	+3,7 k€	
	-13,6 k€	AUTRES CRÉANCES	
Δ BFR = -15,4 k€	AUTRES DETTES	+0,1 k€	
		SOLDE DE TRÉSORERIE 2025	172,4 k€

Bilan au 31/12/2025



Bilan au 31/12/2024



Claude Cottin souligne le maintien d'un bilan équilibré en 2025.

Tarifs des cotisations 2026		
Tarifs 2026		Tarifs à compter du 01/09/2026
Individuel	40	25
Individuel bienfaiteur	200	165
Couple	60	40
Couple bienfaiteurs	300	250
Sociétaire individuel	120	100
Sociétaire couple	180	200
Jeunes amis	25	15
Personnes morales	500	500

❖ **Budget prévisionnel**

Il termine par la présentation du budget prévisionnel du nouvel exercice.

Les AMIS DU CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU



BUDGET 2026

RECETTES	Réel 2024	Au 31/12/2025	PREVISIONNEL 2026
Activités			
Activités Jeunes Amis	101,00 €	- €	100,00 €
Visites Château de Fbleau	4 710,00 €	2 040,00 €	3 000,00 €
Visites Extérieures	9 990,00 €	9 870,00 €	8 000,00 €
Voyages	22 680,00 €	6 870,00 €	12 000,00 €
Publications			
Dossiers	6 738,19 €	2 698,02 €	3 000,00 €
Tote bag	195,00 €	10,00 €	- €
Evénements			
Fête des Amis	4 110,00 €	5 515,00 €	7 000,00 €
Autres produits			
Adhésions	33 698,00 €	32 365,00 €	35 000,00 €
Dons non affectés + borne Heoh	25 281,60 €	30 970,66 €	25 000,00 €
Souscriptions (Cptes 754113/754114/754115)	24 631,00 €	10 145,00 €	43 100,00 €
Subventions	4 700,00 €	4 200,00 €	3 000,00 €
Reprise dépréciation legs Lemître	64 500,00 €		
Reprise dépréciation stock		20 334,65 €	
Legs			
Intégration partiel legs Lemître	1 028,74 €	- €	- €
Loyer Legs maison Bray	21 640,50 €	15 875,88 €	- €
Produits financiers			
Intérêts Compte à Terme	3 840,12 €	5 580,93 €	3 000,00 €
Intérêts Livrets	3 963,43 €	2 209,65 €	- €
RESULTAT DEFICITAIRE	44 514,56 €	82 794,82 €	
TOTAL	276 322,14 €	231 479,61 €	142 200,00 €

CHARGES	Réel 2024	Au 31/12/2025	PREVISIONNEL 2026
Activités			
Activités Jeunes Amis	- 120,00 €	- €	- 100,00 €
Visites Château de Fbleau	- 2 389,10 €	- 624,70 €	- 1 000,00 €
Visites Extérieures	- 4 671,15 €	- 4 563,16 €	- 4 000,00 €
Voyages	- 21 320,58 €	- 6 347,04 €	- 8 000,00 €
Publications			
Bulletins dépliant	- 6 296,80 €	- 6 681,20 €	- 6 000,00 €
Dossiers	- 5 282,80 €	- 10 151,32 €	- 7 000,00 €
Lettres d'information	- 110,00 €	- 326,00 €	- 500,00 €
Souscriptions	- 856,60 €	- 396,80 €	- 300,00 €
Tote bag	- 2 676,00 €	- €	- €
Événements, réceptions			
Accueil nouveaux adhérents	- 533,17 €	- 211,26 €	- 300,00 €
Assemblée Générale	- 3 193,92 €	- 1 591,48 €	- 2 000,00 €
Fête des amis	- 8 184,18 €	- 11 812,45 €	- 20 000,00 €
Autres produits			
Souscriptions (cpte 689501)	- €	- 10 145,00 €	- €
Fonctionnement			
Dotations aux amortissements	- 1 418,27 €	- 1 173,22 €	- 1 500,00 €
Fourn. administratives, petit équipement, entretien, assurances...	- 4 416,84 €	- 8 939,81 €	- 8 000,00 €
Mécénat (dépenses)		- 12 510,00 €	- 8 000,00 €
Mécénat net	-104 100,00 €	-100 000,00 €	- 50 000,00 €
Projet pédagogique, cotisations, charges exceptionnelles	- 5 532,21 €	- 23 607,76 €	- 9 500,00 €
Site, matériel informatique, frais postaux, enveloppes, téléphone, frais bancaires...	- 18 133,89 €	- 16 575,76 €	- 15 000,00 €
Variations de stocks	23 715,02 €	5 625,12 €	- 1 000,00 €
Dépréciation stocks	- 20 334,65 €	- 19 924,77 €	
Dotations pour fonds dédiés	- 89 131,00 €		
Impôts société s/produits financiers	- 1 336,00 €	- 1 523,00 €	
RESULTAT EXCEDENTAIRE			
TOTAL	- 276 322,14 €	- 231 479,61 €	- 142 200,00 €

Le président remercie Claude Cottin pour cette présentation très précise.

Puis il propose de passer aux votes.

Le compte de résultat, le bilan de l'exercice 2025 ainsi que le budget prévisionnel sont approuvés à l'unanimité.

❖ **Renouvellement des membres du Conseil d'administration**

Le Conseil d'administration est constitué de 24 membres.

Le mandat de sept administrateurs est arrivé à échéance en 2026 :

Henri-Claude de Bettignies, Claude Cottin, Arlette Driard, Danièle Fraboulet, François Jacquin, Pascal Murez et Nanou Olivotti.

Ils souhaitent être renouvelés dans leurs fonctions.

Vote : ils sont élus à l'unanimité (après consultation écrite du 7 avril 2026)

Les départs de Gérard Tendron et de Marie Mangeot ont laissé deux sièges vacants au Conseil d'administration. Il appartient statutairement à l'Assemblée générale de les pourvoir. Le Conseil d'administration a résolu de vous proposer deux candidatures de personnalités bien connues à Fontainebleau et dont l'expérience serait très utile à notre association :

Hélène Maggiori est docteur ès Lettres classiques, elle a enseigné dans divers établissements secondaires bellifontains et à l'université Paris X. Elle est l'auteure d'une vingtaine d'ouvrages de littérature ou de didactique. Elle a été pendant 12 ans adjointe au maire de Fontainebleau chargée de la culture et suit actuellement, dans son équipe, la candidature de la forêt de Fontainebleau à un classement au patrimoine mondial de l'UNESCO. Elle est la secrétaire de la Société d'Histoire de Fontainebleau et de sa région.

Hélène Maggiori a une connaissance ancienne et exhaustive du tissu associatif et des événements culturels du Pays de Fontainebleau qui en ferait une aide précieuse pour notre association. Elle prend actuellement du champ par rapport à plusieurs de ses activités et souhaite consacrer cette nouvelle disponibilité à la reprise des attributions de Marie Mangeot. Elle reprendrait donc l'animation de la Commission « Communication » qui, elle-même, sera renforcée de diverses collaborations intérieures au Conseil d'administration mais aussi extérieures.

Laurent Roussel est installé à Fontainebleau depuis 35 ans, a effectué toute sa carrière professionnelle dans le secteur bancaire, activité à laquelle il a mis un terme récemment. Elu conseiller municipal il y a 18 ans, il est devenu adjoint au maire de Fontainebleau il y a 12 ans, chargé des finances et du patrimoine. Il a mené pour la ville de grands projets patrimoniaux (Charité royale, église Saint-Louis, mur de Ferrare etc.). Depuis 2022, il préside l'établissement public Pays de Fontainebleau Tourisme et, à ce titre, il a mis en place de nombreux partenariats en matière culturelle dans les communes des environs de Fontainebleau. Tout récemment, il a créé un partenariat avec le château et l'Ecole du Louvre qui a eu pour objet, dans le cadre du Festival d'Histoire de l'Art, de faire découvrir le riche patrimoine religieux du Pays de Fontainebleau. Laurent Roussel change actuellement d'attributions dans l'équipe municipale et souhaite faire profiter notre association de sa longue pratique des finances ainsi que de sa passion pour le patrimoine. Il a toutes les qualifications pour reprendre les attributions de Jean-Jacques Durante, démissionnaire, à la tête de la Commission « mécénat ».

Si l'Assemblée générale en est d'accord, ces deux personnes prendront part tout à l'heure à l'habituelle réunion du Conseil d'administration qui suit l'Assemblée générale pour se voir confirmer leurs nouvelles attributions et participer à l'élection du Bureau.

Vote : Les deux candidats sont élus à l'unanimité.

Conclusion du Président

« En guise de conclusion et avant de céder le micro à Mme Labourdette, présidente, je voudrais vous remercier tous, à nouveau, pour votre présence et...votre patience. Elles témoignent du soutien que vous apportez à notre association qui n'est pas seulement une affaire de finances.

Vous l'aurez compris, l'association des Amis du château de Fontainebleau est vivante et elle se porte bien !

Elle est vivante parce que chacun de ses secteurs d'activité est dynamique et nous constatons des perspectives positives dans chaque domaine.

Elle se porte bien, comme en témoignent les chiffres qui constituent une donnée objective de sa bonne santé. Ils ne demandent qu'à être confirmés et, si possible, améliorés.

C'est la feuille de route de notre équipe pour l'année qui vient ! Et si nous l'abordons avec optimisme, c'est pour une bonne part grâce à l'action éclairée de mon prédécesseur Gérard Tendron. Qu'il en soit très chaleureusement remercié !

Merci à toutes et à tous ».

Intervention de Madame Marie-Christine Labourdette

« C'est avec plaisir que je vais partager avec les Amis les dynamiques qui animent ce début d'année 2026.

Il faut déjà évoquer l'année 2025 marquée par le succès de l'exposition Jean-Baptiste Oudry, ainsi que par une importante fréquentation induite par la diffusion en prime time, sur la 5, d'un documentaire sur « Les trésors de Fontainebleau ».

Donc, une belle fréquentation en 2025 :

1 467 000 de visiteurs pour château et jardins.

595 000 visites dans le château (+2% par rapport à 2024).

84% de visiteurs sont français.

Pour prolonger cette dynamique notre fil rouge pour 2026 sera « Marie-Antoinette et Louis XVI à Fontainebleau. Une année royale ». Nous avons voulu une programmation accessible et attractive et créer un livret qui accompagnera nos visiteurs durant toute l'année.

Un moment important : le week-end de reconstitution des 18 et 19 avril 2026. Mais aussi la présentation du salon des jeux de la Reine, un concours de lettres adressées à Marie-Antoinette, des visites spécifiques et un bal de la Reine avec pique-nique en juillet.

C'est à l'automne et jusqu'en janvier que 2 expositions mettront en lumière la modernité de Marie-Antoinette. Sans oublier des concerts, des films, des conférences, des visites théâtralisées.

Par ailleurs le château accueillera, comme les années précédentes, les journées des métiers d'art, la nuit des musées, le festival de l'histoire de l'art, le festival Django Reinhardt, les écoles d'art américaines, un concert électro, les journées européennes du patrimoine, la Saint Hubert et les festivités de Noël.

A l'occasion de toutes ces manifestations le rôle des Amis prend toute son importance : accueil du public, visites mais aussi mécénat font rayonner le château bien au-delà de ses murs. Les Amis sont des partenaires essentiels et je tiens à souligner leur engagement.

- Concernant l'accueil des publics, je les remercie de la contribution de 100 000 € pour la réalisation d'une vidéo qui va être présentée dans les salles d'accueil.*
- Les Amis disposeront dorénavant d'un nouvel espace d'accueil à la sortie des salles d'introduction. Je salue l'engagement constant de leurs bénévoles.*
- S'agissant de l'enrichissement des collections, je les remercie de leur participation à l'acquisition de la statue équestre de Napoléon et de six dessins d'Eugène Delacroix.*
- Nous présentons en continu les tableaux de Ruggiero de Ruggieri, acquis par un mécène japonais, grâce à la réalisation de vitrages offerts par les Amis, afin d'assurer la protection de ces œuvres.*
- Je salue également le partenariat engagé avec la Fondation du Patrimoine qui permettra d'obtenir des fonds pour la restauration des lambris du salon Louis XIII.*

Je voudrais dire un mot des grands chantiers en cours :

Depuis janvier Michel Trubert, architecte des monuments historiques nous accompagne.

- Les espaces d'accueil devraient ouvrir avant l'été.*
- L'appartement des chasses restauré avec les cartons d'Oudry ouvrira pour le FHA.*
- Restauration des couvertures de l'aile est de l'aile des Ministres.*
- Réaménagement du vestibule Serlio.*

- *Le centre Philibert Delorme, centre de conservation des collections, a été inauguré en octobre 2025.*
- *Protection et sécurisation du site : toutes les équipes sont mobilisées. J'ai été auditionnée en février ainsi qu'Anne Mény-Horn et Muriel Barbier par la commission d'enquête consacrée à la sûreté des musées nationaux à la suite du vol au Louvre.*

Nous avons vécu cette année un moment marquant : le passage de relais entre Gérard Tendron et vous, cher Président. Un geste symbolique qui illustre la continuité de l'engagement des Amis auprès du château. Cher Patrice Burel, nous savons que vous vous engagerez avec détermination à développer cette association et à renforcer sa mission.

Un autre passage de relais se fera avec la création d'un Conseil des jeunes souhaité par la ministre, tout comme vous avez vos dynamiques Jeunes Amis. Les enfants, les adolescents sont des passeurs de culture.

Le château est aussi très investi en vue du classement de la forêt en même temps que le château, au patrimoine mondial de l'Unesco. Je salue notre maire, brillamment élu à Fontainebleau ainsi que notre député qui accompagnent l'ONF pour affirmer le lien consubstantiel qui lie château et forêt.

Le château de Fontainebleau, carrefour de mémoire et savoir, accueillera prochainement le G7 environnement.

Nous avons aussi reçu le réseau Frame, réunissant musées français et nord-américains.

Ainsi 2026 commence sous le signe de la continuité et du renouveau : forts de nos équipes mobilisées nous enrichissons notre programmation, améliorons notre accueil et amplifions le rayonnement de Fontainebleau, avec vous chers Amis du château.

Un grand merci pour votre engagement et votre soutien constant ».

Le Président Patrice Burel la remercie chaleureusement.

Il accueille ensuite le Maire de Fontainebleau

Intervention de Monsieur Julien Gondard

Il regrette de n'avoir pu assister à l'ensemble de l'assemblée générale, retenu par plusieurs inaugurations.

Il tenait à venir saluer la Présidente Labourdette, le Président Burel, sans oublier Gérard Tendron, qui a présidé cette association pendant longtemps.

Il assure l'association de tout son soutien et sera heureux d'aller au théâtre municipal fêter ses 20 ans.

Il félicite tous les Amis pour le travail effectué et souhaite longue vie aux Amis du château de Fontainebleau.

Après avoir remercié les personnes qui ont assisté à l'Assemblée générale, l'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 12h 20.

Le Président



Patrice BUREL

Le 28 mars 2026, à 12h30, le Conseil d'administration de l'association « **les Amis du Château de Fontainebleau** » s'est réuni à l'issue de l'Assemblée générale du 28 mars 2026 pour élire le Bureau et les responsables sectoriels dont la liste suit :

BUREAU

Patrice BUREL, Président
Arlette DRIARD, Secrétaire générale
Carole BLANCO, Trésorière

RESPONSABLES D'ACTIVITES

Véronique BASQUIN, activités culturelles
Bernadette BOCCARD, affaires immobilières
Catherine CHALUT-NATAL, accueil permanence
Pierre-Yves CORMIER, site internet et réseaux sociaux
Annick GAUDON, activités pédagogiques
Laure JOLYOT, adhésions
Hervé JOUBEAUX, publications
Hélène MAGGIORI, communication
Anne-Sophie MEBARKI, section Jeunes amis
Nanou OLIVOTTI, lettre d'information, réceptions
Emmanuelle PERROT, accueil des dimanches
Laurent ROUSSEL, mécénat

Le Président



Patrice BUREL